

00

minutes

JEUDI 8 MARS 2018

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES!

Actualité

2

Agir contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.



Migration

3

Appel d'elles: contre les renvois de la honte.



Société

4

Égalité salariale: on lâche rien!



Agenda

4

Des mobilisations partout.



Le déferlement #metoo et #balancetonporc a enfin fait entendre au monde ce que crient les femmes depuis des années : il est temps de mettre fin aux violences sexistes !

La vie des femmes ressemble à un champ de mine. Au travail, dans la rue, accoudée à un bar, en politique, dans les salles de sport, lors d'une fête de famille : chaque interaction avec un homme peut présenter le risque d'un cas de harcèlement. Cette situation péjore les femmes bien sur, mais aussi les hommes, tous assimilés à des harceleurs potentiels.

Les cibles du harcèlement ne sont ainsi pas des victimes, mais des combattantes dans une guerre contre le sexisme. En effet, le harcèlement sexuel fait partie du long continuum de violences sexistes que subissent les femmes, du paternalisme bienveillant au viol. Et le sexisme tue : en Suisse, tous les 10 jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.

Mais partout, quelle que soit notre condition sociale, nous nous battons. Parce que c'est finalement notre solidarité qui permettra de venir à bout de ces violences, nous nous battons – aux côtés des hommes alliés – pour nous-même, mais aussi pour nos filles, nos amies, nos collègues, nos camarades et nos sœurs qui n'ont pas notre voix. Nous nous battons aux côtés des femmes migrantes, qui ont subi des viols et violences dans leur pays d'origine et vivent l'enfer sur les routes de l'exil, pour se retrouver renvoyées à ces dangers par la Suisse.

Nous nous battons aussi contre toutes les discriminations auxquelles font face les femmes : entrave au droit à l'allaitement, reconnaissance du travail de care, système des retraites déséquilibré, (in-) égalité salariale. Parce que ce sexisme structurel est aussi le terreau dans lequel le harcèlement et les violences sexistes prennent racine.



Harcèlement sexuel sur le lieu de travail: de quoi parle-t-on ?

Ce ne sont pas des plaisanteries

Le harcèlement sexuel est une atteinte à l'intégrité physique et psychique d'une personne. Il se définit par un comportement verbal, non verbal et/ou physique à connotation sexuelle, une ou plusieurs fois. Cela n'a rien à voir avec un flirt ou une relation amoureuse librement consentie. Il s'agit d'un comportement irrespectueux et non désiré. Les mots, les gestes, les attitudes de l'agresseur mettent la victime mal à l'aise et font de plus en plus mal. Le harcèlement sexuel se manifeste par un climat de travail hostile et peut s'accompagner d'un chantage. Des plaisanteries à première vue anodines peuvent se transformer en un véritable enfer si elles se répètent ou s'accompagnent de gestes à caractère sexiste.

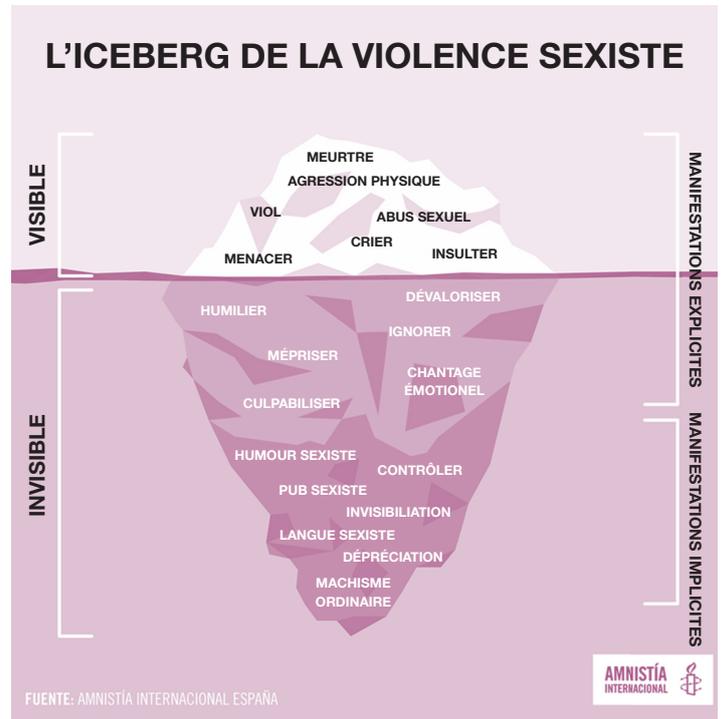
Des manifestations au quotidien

Le harcèlement sexuel peut se produire sur le lieu de travail, y compris dans un appartement privé (travail à domicile ou domicile d'un tiers pour les employé-e-s de maison). Dans des salles de réunion, à la cafétéria ou dans les vestiaires, dans des locaux externes où sont organisées des réunions avec la clientèle, des journées de formation ou des fêtes du personnel, etc.

Le harcèlement sexuel a souvent lieu en toute discrétion, si bien que la personne harcelée peine à prouver les faits : des mots glissés à l'oreille ou entre deux portes, des attouchements dans l'ascenseur, une image exposée sur un portable à la pause, « juste pour rigoler ». Et lorsqu'il s'agit d'agressions physiques, cela se passe loin des regards.

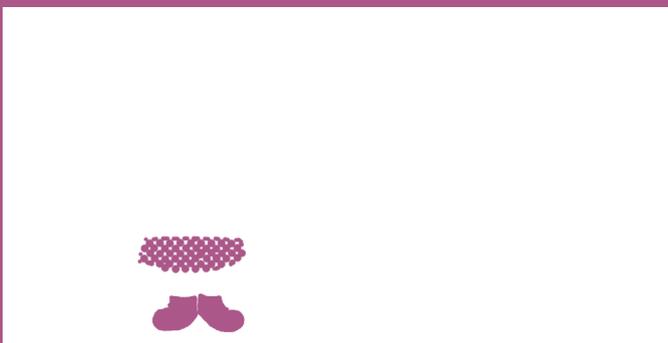
Le harcèlement sexuel est interdit par la loi

La loi interdit les actes de harcèlement sexuel. Cette interdiction est inscrite depuis 1996 dans la Loi sur l'Égalité (LEg) en complément des dispositions déjà existantes dans le droit du travail.



En effet, l'employeur est légalement tenu de protéger la personnalité psychique et physique de ses employé-e-s. Il doit prendre des mesures pour prévenir le harcèlement sexuel ou le faire cesser. Il doit offrir à l'ensemble de son personnel un environnement de travail respectueux des limites personnelles de chacun-e. S'il néglige cette obligation, l'employeur s'expose à des poursuites judiciaires.

Agir contre le harcèlement sexuel: quelques conseils



Ne faites pas « comme si de rien n'était », réagissez immédiatement !

Faites comprendre clairement au premier geste du harceleur que vous refusez son comportement. Un refus exprimé clairement parvient parfois à stopper l'auteur.

Tenez un cahier de bord !

Dès que les premiers signes d'un malaise se manifestent, relevez les différents incidents (dates, lieux, gestes, paroles, nom

des témoins, etc.), cela vous sera bien utile, si vous décidez de vous plaindre à la direction ou de porter plainte au Tribunal.

Conservez les preuves !

Le harcèlement sexuel a rarement lieu en présence de tierces personnes. C'est pour cela qu'il est nécessaire de rassembler des preuves. Des mails, des sms, les numéros d'appels du téléphone, des petits mots, etc. peuvent constituer des preuves. Parlez-en aux collègues en qui vous avez confiance ! En cas d'enquête, le témoignage de vos collègues pourrait être précieux.

Demandez de l'aide à un syndicat !

Si vous avez de la peine à trouver des soutiens à l'intérieur de l'entreprise, adressez-vous à un syndicat qui vous conseillera et vous accompagnera dans les démarches nécessaires. N'oubliez pas qu'une aide extérieure, notamment syndicale, est précieuse. Une réaction bien menée dès le début sera plus efficace qu'une action tardive dans un climat très dégradé. Agir vite, c'est aussi essentiel pour protéger votre santé.



Appel d'elles

une campagne qui continuera au-delà du 8 mars!

J'ai été agressée tellement de fois, j'ai été violée dans la rue, je ne veux pas me souvenir de ces moments. [...] J'ai essayé au bout de quelque temps de m'adresser à un centre de réfugiés, c'était l'hiver, il faisait froid, mais ils m'ont dit que je n'étais pas connue. Je ne connaissais pas la langue, ils ne m'ont pas donné l'occasion d'expliquer ce que je vivais, je n'ai eu aucune information pour me soigner. [...] J'étais très déprimée, c'était très lourd; pour moi ce qui m'est arrivé en Italie est la pire chose qui ait pu m'arriver, je n'avais jamais imaginé cela. J'ai quitté l'Érythrée parce que je me sentais dans l'insécurité, je voulais une vie en sécurité, et c'est le contraire qui m'est arrivé. [...] Je ne peux pas imaginer repartir en Italie.

(extrait du témoignage de Mara, 18 ans)

Comme beaucoup d'autres femmes et d'enfants, Mara s'est courageusement enfuie. Elle aimait son pays, mais le trouble qui y régnait est purement insupportable. Elle a trouvé la force pour parler des violences intimes qu'elle a subies; elle a confié de lourds secrets à des employé-e-s de centres fédéraux qu'elle ne connaissait pas et voici la solution proposée: renvoi immédiat en Italie. Or, ce pays n'est pas en mesure de répondre aux besoins de toutes les personnes exilées qui mettent le pied sur ce territoire à leur arrivée en Europe.

Renvoyer, au nom des accords Dublin, des mineur-e-s, des personnes de la communauté LGBT+, des mères avec leurs enfants, des femmes (parfois enceintes), qui ont subi des viols et des violences, c'est les exposer à de nouvelles agressions dévastatrices. C'est inacceptable et révoltant.

Aujourd'hui, nous revendiquons une loi de l'asile qui respecte les droits humains fondamentaux. L'Appel d'elles, lancé en mars 2017 par le Collectif R, la Marche mondiale des femmes, Viol Secours et 200 premières signataires, a pris de l'ampleur. Soutiens individuels et collectifs, mais aussi témoignages de jeunes, de femmes et de familles qui ont osé parler des souffrances vécues. Impossible dès lors de se contenter de déposer les signatures récoltées à la Chancellerie fédérale. Nous adressons une demande urgente à Mme Simonetta Sommaruga: renoncer à la solution de facilité d'un renvoi violent et irresponsable de personnes qui demandent l'asile en Suisse après avoir subi des viols et des violences dans leur pays d'origine ou sur la route de l'exil. Nous sollicitons une entrevue et resterons mobilisées aussi longtemps qu'il le faudra.

Collectif Appel d'elles
www.appeldelles.ch

Brèves...

Allaiter son enfant: un droit.

Depuis 2014, les travailleuses des secteurs privé et public, ont droit à une pause allaitement payée pendant la première année de vie du bébé. La pause est de 30 minutes si la journée de travail est de 4 heures, de 60 minutes entre 4 et 7 heures et de 90 minutes au-delà. La pause peut être fractionnée. L'employeur ne peut pas la refuser, car c'est un droit!

NON au travail 24 heures sur 24!

Une journée de travail de 24 heures. C'est ce que les autorités fédérales proposent dans un contrat type de travail pour les travailleuses, souvent migrantes, qui s'occupent de personnes âgées à domicile. Le contrat ne prévoit pas de repos, la travailleuse étant toujours à disposition. C'est un retour inadmissible au servage!

Hausse de l'âge de la retraite: c'est toujours NON!

Prévoyance vieillesse 2020 a été rejetée dans les urnes. Le refus des femmes de travailler une année de plus a été déterminant. Mais le Conseil fédéral s'en fiche et revient avec la même mesure. C'est un affront aux femmes. À celles qui ont trimé toute la vie pour une rente de misère. À celles qui ont 50 ans ou plus ne retrouvent plus d'emploi. Un sacrifice inutile d'autant qu'en 2017, la fortune du fond AVS/AI/APG a augmenté de 2 milliards, alors qu'on nous prédisait la catastrophe!

Pavane

Belle qui tiens ma vie

Thoinot Arbeau (1589)

Soprano 1
Bel - le qui tiens ma vi - e cap - ti - ve dans tes
qui m'as l'a - me ra - vi - e, d'un sou - riz gra - ci -

Soprano 2
Bel - le qui tiens ma vi - e cap - ti - ve dans tes
qui m'as l'a - me ra - vi - e, d'un sou - riz gra - ci -

Alto
Bel - le qui tiens ma vi - e cap - ti - ve dans tes
qui m'as l'a - me ra - vi - e, d'un sou - riz gra - ci -

S1
yeux, viens tôt me se - cou - rir ou me faul - dra mou - rir.

S2
yeux, viens tôt me se - cou - rir ou me faul - dra mou - rir.

A
yeux, viens tôt me se - cou - rir, ou me faul - dra mou - rir.

Appel d'Elles... 8 mars 2018

Texte adapté par Florence Studer et Isabelle Loyse-Gremaud

- Belle qui tient ma vie captive dans tes yeux
Qui m'a l'âme ravie d'un sourire graci-eux
Viens tôt me secourir ou me faudra mourir
Viens tôt me secourir ou me faudra mourir.
- De mon pays j'ai fui, la guerre a tout détruit
J'ai cherché un abri, pour nous sauver la vie
Merci de m'accueillir dans votre pa-atric
Merci de m'accueillir dans votre pa-atric.
- Nous avons tout quitté, tout laissé derrière nous
Pour ma sécurité, je suis venue vers vous
Veuillez me secourir ou me faudra périr
Veuillez me secourir ou me faudra périr.
- Je voudrais tant rester et tout recommencer
Les accords de Dublin me jettent sur le chemin
Madame Sommaruga Pourquoi on me renvoie ?
Madame Sommaruga Pourquoi on me renvoie ?
- L'espoir d'une vie meilleure ici nous a conduit
Madame Simonetta protégez notre vie
Des femmes et des enfants Arrêtez les renvois !
Des femmes et des enfants Arrêtez les renvois !
- Je voudrais tant rester et tout recommencer
Les accords de Dublin me jettent sur le chemin
Madame Sommaruga Pourquoi on me renvoie
Madame Sommaruga Pourquoi on me renvoie



Vers une nouvelle mobilisation pour l'égalité et contre le sexisme

Les inégalités de salaire ne cessent de faire débat. Et pour cause. Le constat est navrant : en 20 ans, l'écart n'a quasiment pas bougé. Dans le privé, il a passé de 22% en 1998 à 19,5% en 2017. Ce très léger recul est dû plus à la stagnation des salaires masculins qu'à la hausse des salaires féminins. En effet, durant ces 20 ans, le 1% des salaires les plus élevés a augmenté de 43%, alors que les salaires bas et moyens n'ont augmenté que de 14% !

Les espoirs de la Loi sur l'égalité (LEg) ont été déçus. Alors que l'économie a profité d'un personnel féminin de mieux en mieux formé, elle a bafoué l'égalité salariale, préférant engraisser ses dirigeants et actionnaires ! Le Conseil fédéral a fini par annoncer des contrôles des salaires. Le patronat est monté aux barricades et a dénoncé une « police des salaires ». Au final, la révision de la LEg — actuellement discutée au parlement — aura accouché d'une souris : les entreprises de plus de 50 salarié-e-s devraient effectuer une analyse interne tous les 4 ans, la faire contrôler par un organe de révision et en informer le personnel. Il n'y a ni obligation de corriger les discriminations, ni sanction. Et les premiers débats en commission ont déjà raboté ce maigre projet.

Ajoutons à cela que le bilan de la jurisprudence en matière d'égalité est catastrophique : entre 2004 et 2015, les travailleuses, qui ont déposé une plainte LEg, ont perdu 76% des procédures juridiques pour inégalité salariale et 83% de celles pour harcèlement sexuel.

Pire, 80% des plaignantes ont perdu non seulement le procès, mais aussi leur emploi ! Nous ne pouvons tolérer un tel déni de justice et nous satisfaire d'une révision si minuscule que ses effets en seront invisibles.

Le temps est venu de nous mobiliser pour redonner un nouveau souffle au combat pour l'égalité. Une égalité fondée sur la solidarité, la justice sociale et le respect de notre travail, de nos corps et de nos vies sur le lieu de travail, à la maison et dans l'espace public.

Le Congrès des femmes de l'Union syndicale suisse appelle à une manifestation nationale des femmes pour l'égalité et contre le sexisme le 22 septembre prochain à Berne et veut continuer la mobilisation en 2019. Affaire à suivre...



Agenda en Suisse Romande

BERNE

11 H 30: DÉPÔT DE L'APPEL D'ELLES À LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE
8 mars | RDV à 10h45 | Café bar de la Turnhalle à Berne (tout près de la gare) | **Code vestimentaire: NOIR.**

LAUSANNE

STAND D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES AU TRAVAIL
8 mars | Place Saint-Laurent | 17h – 19h

PROJECTION DU FILM «7 MINUTES»

8 mars | Cinéma Capitole | 20h

Production franco-italo-suisse du réalisateur italien Michele Placido. Organisé par le Bureau de l'égalité VD en partenariat avec la Cinémathèque.

UNIL

FÉMINISME(S): DES SUFFRAGETTES À #METOO

8 mars | UNIL – Amphimax 415 | 16h30

Conférence de Christine Bard et projection du film «L'Ordre divin»
 Organisé par le Bureau de l'égalité de l'UNIL.

LA TOUR-DE-PEILZ

«LES ENGAGEMENTS DES FEMMES»

8 mars | Collège Courbet | 19h30

Conférence organisée par l'Afia (association des femmes d'ici et d'ailleurs)

VEVEY

STAND D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES AU TRAVAIL
8 mars | place Ronjat | 8h30 à 15h30

PULLY

PROJECTION DE «L'ORDRE DIVIN»

8 mars | City-Club | 20h

Film de Petra Volpe. Suivi d'une discussion en présence des militantes de solidarité Marie-Claude Hofner et Marie Jolliet.

GENÈVE

RASSEMBLEMENT «PAS D'ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE FEMMES ET HOMMES SANS CONTRÔLES NI SANCTIONS!»

8 mars | RDV Jardin Anglais – Statue des dames Helvétie | 17h

FRIBOURG

STAND UNITAIRE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ
8 mars | Rue de Romont | de 11h à 14h

IMPRESSUM

Rédaction: «Coordination du 8 mars»

Soutenue par: USV – CGAS – USF et leurs fédérations (SEV, SIT, SSM, SSP, Sina, syndicom, UNIA). ADF | AVIVO | Feminista | La Gauche Anticapitaliste | Les Verts vaudois | Marche mondiale des femmes | MPS POP-PdT | PSV «CommEg» | solidaritéS

Réalisation: Stéphanie Prud'homme – S Design (édition) | Manon Roland (illustrations) | Imprimerie Graph Style SA (impression)